

MAIRIE D'ENSUES LA REDONNE  
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE  
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

## DECISION DU MAIRE

Objet : maintenance, exploitation, réparation des éclairages privés et pose et dépose des décors de Noël

N°2025/135

Le Maire de la Commune d'Ensùès la Redonne,

- Vu les articles L. 2122 - 22 et L. 2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération N° 2020/05/010 du 23 mai 2020 portant délégation générale du Conseil Municipal au Maire,
- Vu les articles L2122-1 et R2122-8 du Code de la commande publique

Considérant qu'il convient de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la maintenance, l'exploitation et les travaux de réparation des éclairages privés et travaux de pose et de dépose des décors de Noël pour la commune

## DECIDE

Article 1 : de signer les devis de la société ECOTEC – 58, avenue de Boisbaudran – CS 50332 – 13344 MARSEILLE cedex 15

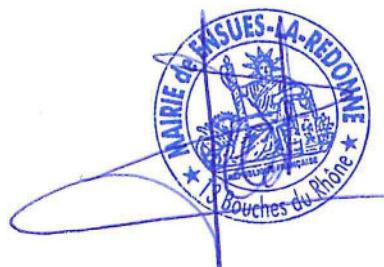
Article 2 : d'accepter les montants de :

- 3 200 € HT/an pour l'entretien et la maintenance des éclairages privés
- 10 020.00 euros HT pour la pose des décors de Noël
- 4 990.00 euros HT pour la dépose des décors de Noël

Article 3 : les crédits correspondants sont inscrits au budget communal, section fonctionnement, article 61116

Article 4 : Madame la Directrice Générale des services sera chargée de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Istres et à Madame La Trésorière Payeur.

Fait à Ensùès la Redonne,  
Le 22 décembre 2025



Le Maire,  
Michel ILLAC